

LA MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE COMME RÉGULATION SOCIALE

Une perspective belge

- Bruno Benvindo et Evert Peeters -

Que la Belgique n'en ait pas fini avec la Seconde Guerre mondiale sonne aujourd'hui comme une évidence. "Le chagrin des Belges", pour reprendre la formule restée fameuse de l'écrivain flamand Hugo Claus, semble depuis plus d'un demi-siècle se concentrer dans le souvenir tumultueux de l'Occupation. Cette mémoire à la fois inapaisée ("un passé qui résiste") et divisée selon des lignes de fracture communautaires ("un État, deux mémoires") serait, à en croire les historiens, un facteur décisif dans le processus de décomposition de l'État-nation belge¹. Mais ce "chagrin" ne nous dit-il pas aussi autre chose ? La persistance de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale n'éclaire-t-elle pas, avant tout, la place qu'occupe le passé dans les sociétés européennes d'après 1945 – et l'hégémonie qu'y a acquis le discours mémoriel ? Et si le caractère éclaté de cette mémoire ne fait aujourd'hui plus de doute, cet éclatement n'expliquerait-il pas, finalement, l'actuel pouvoir de la

mémoire ? Le "chagrin" serait-il un succès ?

À l'automne 2010, une journée d'études s'est tenue au CEGES-SOMA pour tenter de répondre à ces questions. Elle donne à présent naissance à ce numéro thématique consacré à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Plus précisément, les six contributions réunies ici tentent d'éclairer la manière dont des mémoires contradictoires se sont ancrées dans l'espace public au sortir de la guerre, pour s'y déployer jusqu'à aujourd'hui. Elles interrogent à nouveaux frais l'héritage de l'Occupation en Belgique, mais questionnent également la façon dont s'écrit l'histoire de la mémoire collective, dans ce pays comme ailleurs.

La mémoire collective : un pouvoir sans histoire ?

"'Collective memory' has become an obsession" : ce jugement lapidaire de l'historienne néo-zélandaise Joanna Bourke peut sans conteste être aussi appliqué à son milieu professionnel².

Ces dernières décennies ont en effet vu le formidable essor d'un nouveau champ de la recherche historique : celui de la mémoire collective. S'adossant au travail accompli sur ce terrain par d'autres sciences sociales, cette histoire de la mémoire s'est rapidement transformée en *success story* académique, avec ses figures tutélaires, ses revues et ses concepts. Conséquence de cet indéniable succès, ce champ de connaissances s'est rapidement autonomisé du reste de la discipline historique, se détachant de ses évolutions comme de ses débats. Si les travaux se sont multipliés, force est de constater que l'histoire de la mémoire collective qu'ils proposent reste trop souvent une histoire des seules représentations mentales, vues d'en haut, donnant paradoxalement naissance à des visions réifiantes du passé. Pour quelques analyses des dynamiques qui font et défont les "politiques de l'histoire", c'est trop souvent une "poétique de la mémoire" déréalisante qui prend le dessus, d'où s'effacent pratiques et tensions sociales³.

Ce processus de déshistoricisation semble atteindre son point d'orgue lorsqu'il s'agit de retracer la genèse (et la domination actuelle) du régime mémoriel dont les *memory studies* sont elles-mêmes issues. Si chacun s'accorde à reconnaître que ce régime a évidemment une (pré)histoire, cette dernière semble parti-

culièrement difficile à retracer. Faut-il dire, avec Pierre Nora, que l'avènement du régime mémoriel actuel a tout à voir avec l'affaiblissement de l'État-nation à partir des années 1970, la fin de la Guerre froide et la globalisation économique qui l'accompagne⁴ ? Ou doit-on plutôt suivre Alexandre Kojève, selon lequel l'ère de la "posthistoire" a débuté autour de la Seconde Guerre mondiale – point de départ d'une civilisation désormais arrivée dans un présent absolu, coupée de l'histoire dont elle ne conserve plus que des mémoires distantes et superficielles⁵ ? Mais plus encore que la chronologie de ce régime mémoriel, c'est l'étude de son fonctionnement en tant que discours social qui reste à écrire. Dans les lignes qui suivent, on argumentera que, à l'instar du régime historique caractéristique de l'État-nation du XIX^e siècle, le régime mémoriel est lui aussi porté par de puissants conflits et tensions, tout en contribuant, dans le même temps, à leur régulation. Mais à l'inverse du passé "historique", considéré comme définitivement clos et révolu, le passé qu'élabore le régime mémoriel reste encore et toujours ancré dans le présent⁶. Et la mémoire peut, dès lors, devenir un principe organisateur de ce présent, régulant finalement les transformations géopolitiques, idéologiques et sociales dans lesquelles Nora voyait sa genèse.

1. JOSÉ GOTOVITCH & CHANTAL KESTELOOT (dir.), *Collaboration, répression : un passé qui résiste*, Bruxelles, 2002; OLIVIER LUMINET (dir.), *Belgique – België : un État, deux mémoires collectives ?*, Wavre, 2012. 2. JOANNA BOURKE, "Introduction. 'Remembering' the War", in *Journal of Contemporary History*, 2004, 4, p. 473. 3. PATRICK GARCIA, "Les lieux de mémoire : une poétique de la mémoire ?", in *Espaces Temps*, 2000, 74-75, p. 122-142. 4. PIERRE NORA, "L'ère de la commémoration", in Id. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, 1997 [1992], t. 3, p. 4687-4719. 5. Cf. LUTZ NIETHAMMER & BILL TEMPLER, "Afterthoughts on Posthistoire", in *History and Memory*, 1989, 1, p. 27-53; ILIE PAUNESCU, "L'entrée dans la Posthistoire : critères de définition", in *History and Theory*, 1996, 1, p. 56-79. 6. FRANÇOIS HARTOG, *Régimes d'historicité : présentisme et expérience du temps*, Paris, 2003; BERBER BEVERNAGE, *History, Memory and State-Sponsored Violence. Time and Justice*, New York, 2011.

Comment expliquer ce tournant ? Et comment l'historien peut-il analyser cette régulation ? Il importe d'abord de relier les représentations portées par cette mémoire au travail des institutions sociales, à l'intervention des autorités publiques et à la capacité d'action des individus qui leur prêtent leur pouvoir. Dans cette perspective, plutôt que de plaider comme certains l'ont fait pour que les *memory studies* s'érigent en champ interdisciplinaire autonome, doté d'un cadre méthodologique propre, il semble plus utile que les historiens de la mémoire collective réintègrent leur objet dans les contextes, méthodes et débats de la discipline historique⁷. Le présent volume entend constituer un pas dans cette direction, en empruntant, comme l'a récemment suggéré la sociologue française Sarah Gensburger, ce qui est aujourd'hui une "voie alternative" dans l'extraordinaire réseau que forment les *memory studies*, à savoir "considérer que la 'mémoire' n'est pas un objet de recherche spécifique mais doit être étudiée au sein et à l'aide des outils et méthodes ordinaires des disciplines"⁸. À contre-pied de l'histoire "sur coussin d'air" dénoncée en son temps par Michel Vovelle, la mémoire collective est dans ce numéro thématique replacée dans ses

contextes historiques, et plus précisément envisagée comme une interaction constante entre des codes culturels, des pratiques quotidiennes et des structures institutionnelles. Dans un champ parfois saturé de débats théoriques, les contributions réunies ici esquissent de cette manière ce que pourrait être une histoire pragmatique de la gestion du passé. Et, envisagées sous cet angle, les mémoires belges de la Seconde Guerre mondiale offrent incontestablement du grain à moudre à l'historien.

Régulations mémorielles à la belge

Y a-t-il des raisons spécifiques qui légitiment le choix de la Belgique comme "cas exemplaire" dans l'émergence de ce régime mémoriel ? D'un point de vue historiographique, l'après-guerre belge n'a rien d'une terre inconnue. L'héritage de l'Occupation a notamment été exploré à travers les procédures (individuelles) de reconnaissance, d'exclusion ou de réintégration dont sont l'objet divers groupes sociaux nés de l'Occupation – résistants, travailleurs forcés, déportés raciaux ou encore collaborateurs⁹. La politique de stabilisation et de restauration qui suit la Libération a, elle aussi, été mise en carte¹⁰. Mais la place que la

7. Un exemple de ces plaidoyers en faveur de la constitution d'un champ autonome : HENRY ROEDIGER & JAMES WERTSCH, "Creating a New Discipline of Memory Studies", in *Memory Studies*, 2008, 1, p. 9-22. 8. SARAH GENSBURGER, "Réflexion sur l'institutionnalisation récente des memory studies", in *Revue de Synthèse*, 2011, 3, p. 413. 9. PIETER LAGROU, *The Legacy of Nazi Occupation : Patriotic Memory and National Recovery in Western Europe, 1945-1965*, Cambridge, 2000; NICO WOUTERS, "The Belgian Trials (1944-1951)", in DAVID BANKIER & DAN MICHMAN (dir.), *Holocaust and Justice. Representation and Historiography of the Holocaust in Post-War Trials*, New York/Oxford, 2010, p. 219-245; VEERLE VANDEN DAELEN, *Laten we hun lied verder zingen. De heropbouw van de joodse gemeenschap in Antwerpen na de Tweede Wereldoorlog (1944-1960)*, Amsterdam, 2008; LUC HUYSE & STEVEN DHONDT, *Onverwerkt verleden : collaboratie en repressie in België, 1942-1952*, Louvain, 1991; KOEN AERTS, 'Repressie zonder maat of einde' ? *De juridische reïntegratie van incivieken in de Belgische Staat na de Tweede Wereldoorlog*, thèse de doctorat inédite UGent, 2011. 10. ELS WITTE, JEAN-CLAUDE BURGELMAN & PATRICK STOUTHUYSEN, *Tussen restauratie en vernieuwing : aspecten van de naoorlogse Belgische politiek, 1944-1950*, Bruxelles, 1989; LUC HUYSE & KRIS HOFACK, *De democratie heruitgevonden. Oud en nieuw in politiek België, 1944-1950*, Louvain, 1995; MARTIN CONWAY, *The Sorrows of Belgium : Liberation and Political Reconstruction, 1944-1947*, Oxford, 2012.

société d'après-guerre accorde à la mémoire publique du conflit reste, paradoxalement, le parent pauvre de cette historiographie. Inspirés par l'actualité politique d'un pays qui semble perpétuellement en crise communautaire, les rares travaux consacrés aux cérémonies commémoratives, productions culturelles et discours politiques sur l'Occupation ont principalement mis en avant la manière dont des représentations antagonistes de la guerre ont respectivement émergé en Flandre et en Wallonie¹¹. Ce regard binaire, non dénué de téléologie par la manière dont il prend la désagrégation de l'État-nation belge à la fois comme point de départ et point d'arrivée de l'analyse, s'avère peut-être trop simpliste : la pluralité des mémoires de l'Occupation en Belgique ne se réduit pas, aujourd'hui comme hier, aux seules divisions communautaires. Comme l'illustrent les articles rassemblés dans ce volume, les conflits mémoriels s'avèrent à la fois plus nombreux et plus complexes que la seule grille de lecture linguistique ne le laisse soupçonner. Et un regard vers les pays voisins, où l'homogénéité de la mémoire de guerre est à première vue bien plus forte qu'en Belgique, ne peut que renforcer cette conviction.

Dans son ouvrage remarqué sur *Le syndrome de Vichy*, Henry Rouso montre ainsi que l'apparent consensus public qui règne durant des décennies sur le passé de guerre en France est en réalité, dès la Libération, miné par de vives tensions. Celles-ci ont leur origine, indique Rouso, dans la guerre civile de fait qui avait opposé partisans et opposants au régime de Vichy durant les années d'occupation. Ce conflit renaît par la suite, dans les querelles entre gaullistes et communistes, catholiques et juifs, citoyens français et sujets coloniaux. Sous l'apparence d'une mémoire unanime de la résistance, différents groupes sociaux nourrissent des mémoires pour le moins contradictoires, et ce tandis que le doute, la honte et la culpabilité nés de l'expérience de guerre se font entendre jusque dans la rhétorique patriotique¹². Aux Pays-Bas, où une telle guerre civile latente n'a pourtant jamais pris place sous l'Occupation, la culture mémorielle qui émerge à partir de 1945 est tout aussi hétérogène, comme l'ont récemment démontré plusieurs historiens¹³.

À la lumière de ces débats, le cas belge apparaît comme un exposant radical de la

11. JOSÉ GOTOVITCH & CHANTAL KESTELOOT, *Collaboration...*; ALAIN COLIGNON, CHANTAL KESTELOOT & DIRK MARTIN, *Commémoration : enjeux et débats*, Bruxelles, 1995; OLIVIER LUMINET, *Belgique...*

12. HENRY ROUSSO, *Le syndrome de Vichy*, Paris, 1987. On verra aussi : INSTITUT D'HISTOIRE DU TEMPS PRÉSENT, *La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, 1986; GÉRARD NAMER, *Bataille pour la mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours*, Paris, 1987; HENRY ROUSSO, *Vichy, l'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris, 2001; RICHARD J. GOLSAN, *Vichy's Afterlife : History and Counterhistory in Postwar France*, Lincoln, 2001; PIERRE LABORIE, *Le chagrin et le venin. La France sous l'Occupation : mémoire et idées reçues*, Montrouge, 2011. **13.** ROB VAN GINKEL, *Rondom de stilte. Herdenkingscultuur in Nederland*, Amsterdam, 2010; FRANK VAN VREE & ROB VAN DER LAARSE (dir.), *De dynamiek van de herinnering. Nederland en de Tweede Wereldoorlog in een internationale context*, Groningue, 2009; ESTHER CAPTAIN & GUNO JONES, *Oorlogserfgoed overzee. De erfenis van de Tweede Wereldoorlog in Aruba, Curaçao, Indonesië en Suriname*, Amsterdam, 2010; DIENKE HONDIUS, *Oorloglessen. Onderwijs over de oorlog sinds 1945*, Amsterdam, 2010; MADELON DE KEIJZER & MARIE PLOMP (dir.), *Een open zenuw. Hoe wij ons de Tweede Wereldoorlog herinneren*, Amsterdam, 2010.

mémoire de guerre telle qu'elle se développe en Europe occidentale, plutôt que comme la singulière exception que l'on a trop souvent présumée¹⁴. Les rivalités qui déchirent la mémoire belge de l'Occupation ressemblent étrangement aux exemples que Rouso décrit pour la France. Ici aussi, les tensions s'articulent autour des significations divergentes dont la "patrie" ou la "démocratie" sont revêtues. Mais, en Belgique, ces tensions se transforment rapidement en conflit insoluble en se greffant sur les anciennes fractures politiques et communautaires. Bien plus vite encore qu'à Paris ou à Amsterdam, l'enthousiasme patriotique de la Libération se heurte à Bruxelles aux profonds antagonismes qui traversent la société belge. Le fait apparaît en toute lumière – mais ce cas est loin d'être isolé – durant la Question royale, au cours de laquelle les oppositions entre la gauche et la droite, le travail et le capital, la ville et la campagne, la Wallonie et la Flandre semblent presque se superposer dans un conflit ouvert qui portait, au départ, uniquement sur l'attitude du roi Léopold III pendant la guerre.

Dans cette perspective, c'est le statut même de la mémoire de l'Occupation qui nécessite sans doute d'être revu : celle-ci doit être, comme l'indique Martin Conway dans sa contribution à ce numéro, considérée comme un chapitre non-négligeable de l'histoire de Belgique d'après 1945 – et non comme un simple effet secondaire de cette histoire. La mémoire collective – ou plus précisément la "célébration" de cette mémoire dans des lieux divers et au moyen de formes et rituels

commémoratifs tout aussi variés – a en effet directement contribué à forger les camps idéologiques, politiques et (dans une moindre mesure) sociaux entre lesquels les principaux conflits se sont joués dans ce pays depuis les années 1950. L'étude de cette mémoire n'est finalement utile que si elle permet, par un détour, de jeter une nouvelle lumière sur ces conflits et, dans un sens plus large encore, sur les questions déterminantes de l'histoire de Belgique : la lente désintégration de la communauté politique nationale sous l'influence des rivalités communautaires, mais également d'autres thèmes moins attendus comme la remarquable persistance de l'autonomie communale depuis le XIX^e siècle ou encore le rôle crucial joué dans la "démocratie de pacification" belge par des structures intermédiaires auxquelles la régulation de conflits jugés insolubles peut être déléguée. Envisagée sous cet angle, la mémoire belge de la Seconde Guerre mondiale n'éclaire donc pas seulement l'histoire de la nation, mais aussi celle de l'État et de l'action publique.

L'héritage de l'Occupation est, dans les pages qui suivent, examiné comme un problème social. Ou, plus précisément, la commémoration y est analysée comme un mode de régulation sociale. La guerre vécue s'avère en effet, par la diversité des expériences sociales qu'elle a engendrée, l'un des cas par excellence de ces conflits qui s'avèrent impossible à résoudre par la "démocratie de pacification" et qui exigent pour cette raison d'être maintenus à distance après la

14. Par exemple : SONJA VAN 'T HOF, "A Kaleidoscope of Victimhood : Belgian Experiences of World War II", in JOLANDE WITHUIS & ANNET MOOIJ (dir.), *The Politics of War Trauma. The Aftermath of World War II in Eleven European Countries*, Amsterdam, 2010, p. 49-77.

Libération¹⁵. Les procédures par lesquelles cette distance est créée constituent, nous semble-t-il, l'une des voies par lesquelles la mémoire de la Seconde Guerre mondiale peut être réintégrée dans l'histoire de la Belgique d'après 1945. Le "système" belge de régulation trouve ici une nouvelle illustration : si des recherches pionnières ont pu montrer comment ce processus de délégation à des corps intermédiaires s'est mis en place dans le domaine socio-économique, tout semble indiquer que ce processus s'applique avec autant de force aux matières culturelles, et en premier lieu à la commémoration¹⁶. Et, dans ce raisonnement, la visibilité accrue, en regard des pays avoisinants, qu'acquière les antagonismes mémoriels en Belgique pourrait aussi s'expliquer par ce mécanisme de délégation qui ne masque rien des fractures et tensions d'une société d'après-guerre.

L'espace public du souvenir

En Belgique, peut-être plus encore qu'ailleurs, ces fractures et tensions s'inscrivent ouvertement dans l'espace public. Les contributions rassemblées ici montrent combien le paysage commémoratif y est éclaté, composé de lieux de mémoire antagonistes où se réunissent des communautés mémorielles spécifiques aux discours souvent irréconciliables. Cette fragmentation du souvenir se marque dès la Libération, qui voit anciens combattants, prisonniers politiques et résistants se rassembler autour de "leurs" monuments pour rendre hommage à "leurs" victimes. Les anciens

lieux de mémoire sont pour cela remobilisés, à l'instar de la colonne du Congrès étudiée par Evert Peeters dans ce volume. Remontant au XIX^e siècle, ce symbole patriotique belge niché au cœur de Bruxelles est, à partir de 1944, l'objet d'un réinvestissement mémoriel "par le bas", impulsé par des soldats de la campagne des dix-huit jours et des résistants bien décidés à rester fidèles au langage commémoratif traditionnel. Mais de nouveaux lieux de mémoire font également leur apparition, tel le fort de Breendonk dont l'histoire est ici retracée par Bruno Benvindo. Camp nazi sous l'Occupation, ce lieu est en 1947 décrété mémorial national en hommage au combat mené par la résistance, suite à une campagne portée jusqu'au Parlement par les anciens prisonniers politiques. Mais si elles obtiennent la haute main sur la colonne du Congrès ou le mémorial de Breendonk, ces communautés mémorielles patriotiques, par ailleurs traversées par de profondes divisions internes, ne parviennent jamais à faire l'unanimité au-delà.

Principal point d'ancrage des commémorations dans les autres pays d'Europe occidentale durant des décennies, la résistance se révèle en effet en Belgique une cause de discorde. La *Flamenpolitik* qu'avait menée l'occupant pendant la guerre, couplée à la pleine collaboration d'une partie du mouvement flamand, rendent presque impossible le ralliement des nationalistes flamands à la mémoire de la résistance. Et bientôt, comme l'analysent Koen

15. Sur le poids que ce kaléidoscope d'expériences fait peser sur l'après-guerre : PIETER LAGROU, *The Legacy...* 16. DIRK LUYTEN, "Corporatisme, neocorporatisme, competitief corporatisme : sociale regulering sinds 1945", in ELS WITTE & ALAIN MEYENEN (dir.), *De geschiedenis van België na 1945*, Anvers, 2006, p. 365-394; Id., "Reguleren, op het snijvlak van politiek en economie", in *Hedendaagse economische geschiedenis van België : een inleiding*, Gand, 2011, p. 115-184.

Aerts et Bruno De Wever dans ce numéro, les résistants disparaissent presque totalement de la mémoire publique en Flandre, faute de pouvoir s'appuyer sur un capital social et culturel suffisant. À partir des années 1950, et notamment à travers les pèlerinages à la tour de l'Yser, une partie de la Flandre rend au contraire publiquement hommage aux collaborateurs flamands. Ces derniers sont alors érigés en principales victimes, non de l'Occupation proprement dite, mais de la "répression" qui l'aurait immédiatement suivie¹⁷. Les vaincus de la guerre obtiennent de cette manière voix au chapitre dans le débat mémoriel. Quant au paysage commémoratif, il prend la forme matérielle d'un patchwork, dont les différentes pièces s'avèrent impossibles à intégrer dans une symbolique nationale unique. À travers ces lieux de mémoire concurrents, les différentes positions à l'égard du passé d'Occupation semblent, au contraire, se pétrifier¹⁸.

Cette mémoire plurielle n'a pourtant rien d'une "démocratie du souvenir", comme en témoigne le destin de la caserne Dossin, mis en lumière par Lieven Saerens. Loin de s'ériger en lieu de mémoire, ce rouage essentiel de la politique d'extermination nazie en Belgique sombre, au cours des premières décennies d'après-guerre, dans l'oubli. Cet "trou de mémoire" éclaire la logique de fonctionnement du champ

commémoratif belge : alors que les autorités publiques ne prennent pas l'initiative d'une politique centralisée du souvenir, une lutte sans merci met aux prises les communautés mémorielles organisées. Dans cette lutte, les rescapés de la persécution raciale sont victimes de leur poids extrêmement faible en tant que groupe social. Sur le terrain des commémorations, ils sont confrontés à des communautés mémorielles largement plus fournies, disposant de meilleurs relais politiques, et qui étaient souvent déjà ancrées – à l'instar des commémorateurs de la colonne du Congrès ou de la tour de l'Yser – dans le paysage mémoriel avant même la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, tandis que les puissantes associations de prisonniers politiques parviennent à convaincre les pouvoirs publics d'ériger Breendonk en symbole du martyr de la nation, la caserne Dossin, autre possession de la Défense nationale et située à quelques kilomètres à peine du mémorial national, retrouve "simplement" son usage militaire, qu'elle conservera jusqu'au milieu des années 1970.

Cette absence de politique organisée du souvenir au cours des premières décennies d'après-guerre, qui renvoie les autorités publiques à un rôle d'arbitrage et donne sa structure chaotique au paysage mémoriel, est-elle spécifique à un niveau national que l'on sait faible en Belgique ? Qu'en est-il, autrement

17. MARNIX BEYEN, "Elle est de plus en plus noire, la masse des flamingants' : comment s'est forgée l'image de l'occupation et de la répression en Flandre (1945-2000)", in JOSÉ GOTOVITCH & CHANTAL KESTELOOT, *Collaboration...*, p. 99-114; BRUNO DE WEVER, "Septemberweerstanders', 'flaminboches' en 'idealistische Oostfrontstrijders'. De collaboratie in België : onverwerkt verleden ?", in *La Résistance et les Européens du Nord – Het verzet en Noord-Europa*, Bruxelles/Paris, 1994, p. 384-392; FRANK SEBERECHTS, "Beeldvorming over collaboratie en repressie bij de naoorlogse Vlaams-nationalisten", in RUDI VAN DOORSLAER (dir.), *Herfstij van de 20ste eeuw : extreem-rechts in Vlaanderen 1920-1990*, Louvain, 1992, p. 65-82. 18. BRUNO BENVINDO & EVERT PEETERS, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit, 1945-2010*, Bruxelles, 2012.

dit, de l'organisation de la commémoration sur le plan local ? Dans la capitale, comme le démontre Chantal Kesteloot à travers son étude des changements toponymiques à Bruxelles après la Seconde Guerre mondiale, un dispositif commémoratif univoque s'avère impossible à mettre en place. Non seulement l'État délègue la politique des noms de rue aux pouvoirs locaux, mais chacune des communes bruxelloises fait, en outre, de ce domaine sa chasse gardée. Et, au final, l'attribution de noms de rue à des héros et victimes de l'Occupation ne tient pas tant à une logique publique, qu'à une tout autre logique : la croissance démographique d'une commune, et donc la création de nouvelles artères qui "libère" des potentialités toponymiques pour des groupes de pression locaux au premier rang desquels les associations d'anciens résistants.

Présence du passé

S'il a fréquemment été relevé que la mémoire de guerre hante les débats politiques depuis la Libération, on a trop rarement souligné combien ce sont les efforts de profanes de la chose politique qui ont permis à cette mémoire de rester au cœur de la société belge d'après 1945. La commémoration de l'Occupation a, jusqu'aux années 1990, à peine été une affaire d'État. Ce n'est qu'au cours des deux dernières décennies qu'une politique publique du souvenir s'est mise en place. Comme l'indiquent les articles de Benvindo, Saerens ou encore de Aerts et De Wever, ce nouvel interventionnisme trouve, pour une part, ses racines dans le contexte belge : la volonté des pouvoirs publics de combattre la

résurgence de l'extrême droite en s'appuyant sur les "leçons de l'histoire", mais également le souci des nouvelles entités fédérées de légitimer leur droit à l'existence par le recours au passé, bientôt suivies sur ce terrain par un pouvoir fédéral refusant d'abandonner "son" histoire aux régions et communautés. Mais le contexte occidental s'avère tout aussi décisif, en érigeant la Seconde Guerre mondiale (et singulièrement le judéocide) en mythe fondateur négatif de l'ordre libéral démocratique. Dans cette rencontre entre intérêt local et éthique transnationale, entre pouvoir communal et politique européenne, la mémoire de guerre s'érige alors, en Belgique aussi, en "raison d'État".

Un tournant essentiel prend, dès lors, place à partir des années 1990. Chacune à leur manière, les différentes autorités publiques parviennent désormais à intégrer le passé de guerre dans un récit politiquement "utile". D'un passé incontrôlable, dont les antagonismes étaient sans cesse ravivés par des communautés mémorielles concurrentes, on passe à une mémoire institutionnalisée, qui peut être mobilisée par tous les niveaux de pouvoir pour témoigner de leur attachement à la nouvelle morale publique des droits de l'homme¹⁹. Mais cela signifie-t-il pour autant, comme le suggère Conway dans ce numéro, que la mémoire de la Seconde Guerre mondiale touche à sa fin ? Divers éléments semblent plaider dans ce sens. Si la mémoire de guerre fait partie intégrante de l'histoire de la Belgique d'après 1945, à présent que cette histoire belge semble s'achever, la mémoire de l'Occupation perd,

19. SAMUEL MOYN, *The Last Utopia : Human Rights in History*, Cambridge, 2010.

elle aussi, mécaniquement de sa signification. Et rétrospectivement, pour poursuivre le raisonnement de Conway, la mémoire de guerre a sans doute agi comme l'un des refuges où l'attachement à la communauté belge a pu être vécu sans complexe – comme nostalgie d'une patrie qui n'a peut-être "réellement" existé que durant les années de guerre.

La nouvelle politique du souvenir ne marque pas pour autant la fin de la mémoire de l'Occupation. Du moins pas des rivalités qui ont si longtemps nourri cette mémoire. Loin d'apaiser le passé, l'immixtion des pouvoirs publics ravive au contraire le combat pour le souvenir, comme en témoigne la réaction des anciens prisonniers politiques de Breendonk qui, lorsque "leur" lieu de mémoire est placé sous tutelle étatique au début des années 2000, s'indignent que la mémoire de la résistance soit écartée au profit d'une mémoire globalisée du judéocide. *A contrario*, la réhabilitation de la caserne Dossin, sortie de l'oubli pour devenir à la fin du XX^e siècle le lieu de mémoire incontournable de la persécution raciale en Belgique, montre que les interventions étatiques peuvent aussi être le résultat de revendications d'"en bas", de la part de communautés mémorielles qui entendent profiter de cette nouvelle forme d'action publique pour faire (enfin) valoir leurs droits sur le passé. Dès lors, si l'intervention tardive des pouvoirs publics bouleverse les rapports de force au sein du champ mémoriel, elle ne marque pas pour

autant la fin des divisions qui continuent à régner entre les différents camps. Et ces camps survivent à la disparition annoncée des derniers témoins, qui sont notamment relayés par une nouvelle "société civile" de la mémoire, pas moins clivée que les désuètes associations d'"anciens"²⁰. D'autres acteurs, comme les historiens ou l'*erfgoedsector* ("secteur du patrimoine") en Flandre, ont, eux aussi, fait irruption dans le débat mémoriel²¹. Mais, comme le montre à nouveau l'exemple de la caserne Dossin, loin de mettre un terme aux conflits mémoriels, la production de ces nouveaux experts semble avant tout servir de réservoir d'arguments dans lequel toutes les parties en conflit peuvent puiser.

Les conflits de mémoire belges ne sont pas éteints. Mais ce sont précisément ces conflits, comme leurs modes – anciens ou nouveaux – de régulation, qui ont finalement permis de garder le passé dans le présent. Car tel est bien ce qui ressort du flot dispersé d'initiatives individuelles et de pratiques collectives qu'analysent les pages qui suivent : la clôture du passé, que soutenait la politique de restauration d'après-guerre et toutes les autres tentatives de réconciliation qui ont vu le jour par la suite, a échoué. Et dans cet échec, qui est finalement le succès des acteurs de la commémoration, se lit le triomphe du régime mémoriel qui est le nôtre. Le témoignage des victimes, qui plaidaient pour que leur expérience ne soit jamais oubliée, a donné chair et contenu à une "mémoire inébranlable",

20. BRUNO BENVINDO & EVERT PEETERS, *Les décombres...* 21. Pour une première approche (critique) de ces acteurs dont l'histoire reste à écrire : PIETER LAGROU, "De maatschappelijke rol van de historicus : de casus van de geschiedschrijving over de tweede wereldoorlog", in ELS WITTE (dir.) *De maatschappelijke rol van de geschiedenis. Historici aan het woord*, Bruxelles, 2010, p. 47-52; PASCAL GIELEN & RUDI LAERMANS, *Cultureel goed : over het (nieuwe) erfgoedregiem*, Tiel, 2005.

et ce que tandis les procédures régulatrices à la belge se sont bornées à maintenir les différents camps à distance les uns des autres²². Si bien qu'aujourd'hui, témoins, experts et gouvernants se rejoignent dans ce qui est devenu une caractéristique centrale de l'"ère de la commémoration" : l'usage thérapeutique du passé. L'émergence de la mémoire des droits de l'homme et la place qu'y occupe le judéocide a permis une nouvelle lecture de la Seconde Guerre mondiale. La nation héroïque, pour laquelle des soldats et résistants se seraient engagés avec le plus grand dévouement patriotique, a cédé la place à la nation ignoble, peuplée de vils collaborateurs et de fonctionnaires aveuglés. Un cliché en a remplacé un autre, mais il s'accorde parfaitement avec la conception désormais dominante d'un passé susceptible de purifier le présent et de conjurer l'avenir. À travers le "devoir de mémoire", le poids du passé serait enfin abandonné, les traumatismes laissés en paix et la (fragile) supériorité démocratique du présent réaffirmée. Seule la confrontation ouverte avec un passé "noir" pourrait libérer le présent d'un passé qui continue à nous hanter. Malgré tous les tiraillements et conflits qui persistent dans ces mémoires belges de la Seconde Guerre mondiale, cette certitude-là n'a jamais été mise en cause.

22. SUSAN HOGERVORST, *Onwrikbare herinnering. Herinneringsculturen van Ravenbrück in Europa, 1945-2010*, Hilversum, 2010.